

i2S  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 1.340.606,23 €  
Siège Social : 28-30, rue Jean Perrin  
33608 PESSAC CEDEX  
315 387 688 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE  
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
EN DATE DU 28 JUIN 2010

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous exposer la situation de notre société et son activité pendant l'exercice de douze mois s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009.

## **1. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé – perspectives d'avenir – évolutions prévisibles et autres questions**

### **1.1. Activité**

Le chiffre d'affaires d'i2S France ressort en baisse de -26,5% sur l'exercice à 9 775 k€. Il était au premier semestre de 3 846 K€ en baisse de -43,7% par rapport au premier semestre 2008. Par contre, le second semestre 2009 a été marqué par un sensible redressement de l'activité car, avec un chiffre d'affaires de 5 928 k€, i2S France a regagné 17,2 points de CAHT sur les 6 derniers mois de l'année. Signe encourageant, le CAHT du quatrième trimestre 2009 à 3 513 k€ marque une progression de +4,9% par rapport au même trimestre de 2008.

Le chiffre d'affaires réalisé directement par sa filiale américaine i2S Inc. s'élevant à 346 k\$ en recul de -65,8%, le groupe i2S clôt ainsi un exercice 2009 en retrait à 9,9 M€ (-27,9 %) à périmètre constant après prise en compte des transferts intergroupes.

L'impact de la crise mondiale, notamment sur les biens d'équipement, a fortement touché les ventes export qui diminuent de -39,0% à 5,1 M€. La part de chiffre d'affaires export direct non consolidé est de 50,5% atteignant 4,9 M€ et 52,9% si on inclut les exportations indirectes à travers nos clients OEM.

A fin juin 2009, l'EBE était négatif à -615,0 K€ (-16% du CAHT). Le second semestre d'exploitation a été bénéficiaire en dégageant un EBE de 606,4 K€ (+10,2% du CAHT) et un résultat d'exploitation de +559,4 K€ (+9,4% du CAHT).

## 1.2. Evolution des résultats et de la situation financière de la société

	31/12/2008		31/12/2009		Evolution 2009/2008
<b>Chiffre d'affaires HT</b>	<b>13 308,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>9 775,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>-26,5%</b>
Production	112,1	0,8%	(217,5)	-2,2%	-294,0%
<b>Production</b>	<b>13 420,2</b>	<b>100,8%</b>	<b>9 557,8</b>	<b>97,8%</b>	<b>-28,8%</b>
S/T Achats/production	7 271,6	54,64%	4 663,0	47,70%	-35,9%
Var stocks	(70,6)	-0,5%	81,1	0,8%	-214,8%
Divers (port, emb ...)	406,2	3,05%	259,3	2,65%	-36,2%
<b>Marge brute</b>	<b>5 813,0</b>	<b>43,7%</b>	<b>4 554,4</b>	<b>46,6%</b>	<b>-21,7%</b>
Frais généraux	1 826,3	13,7%	1 138,9	11,7%	-37,6%
Achats R&D	477,7	3,6%	57,9	0,6%	-87,9%
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>3 509,1</b>	<b>26,4%</b>	<b>3 357,6</b>	<b>34,3%</b>	<b>-4,3%</b>
Subventions d'exploitation	162,8	1,2%	206,9	2,1%	27,1%
Impôts, taxes, form.pro.	186,8	1,4%	179,5	1,8%	-3,9%
Masse salariale et intérim	3 921,8	29,5%	3 393,5	34,7%	-13,5%
<b>E.B.E.</b>	<b>(436,8)</b>	<b>-3,3%</b>	<b>(8,5)</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-98,1%</b>
Reprises/charges et transferts	58,1	0,4%	36,7	0,4%	-36,8%
Autres produits	1,6	0,0%	0,0	0,0%	-99,3%
Dotations amortissements et provisions	112,4	0,8%	83,9	0,9%	-25,3%
Autres charges	49,0	0,4%	19,0	0,2%	-61,3%
Amortissements/provisions	(101,7)	-0,8%	(66,2)	-0,7%	-34,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(538,5)</b>	<b>-4,0%</b>	<b>(74,7)</b>	<b>-0,8%</b>	<b>-86,1%</b>
Frais financiers	629,1	4,7%	1 209,1	12,4%	92,2%
Produits financiers	443,1	3,3%	886,4	9,1%	100,1%
Résultat financier	(186,0)	-1,4%	(322,7)	-3,3%	73,5%
<b>Résultat courant</b>	<b>(724,5)</b>	<b>-5,4%</b>	<b>(397,4)</b>	<b>-4,1%</b>	<b>-45,2%</b>
Charges exceptionnelles	90,3	0,7%	76,4	0,8%	-15,4%
Produits exceptionnels	16,0	0,1%	5,0	0,1%	-68,8%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(74,3)</b>	<b>-0,6%</b>	<b>(71,4)</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-3,9%</b>
Participation/IS	0,0	0,0%	0,0	0,0%	
IS	(359,8)	-2,7%	(158,4)	-1,6%	-56,0%
<b>Résultat net</b>	<b>(439,0)</b>	<b>-3,3%</b>	<b>(310,3)</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-29,3%</b>

Depuis 2008, les transferts de charge sont retraités en diminution des comptes de charge afférents.

## 2. Résultats 2009 pour i2S France – Grandes tendances

- Réduction de -26,5% du CAHT liée à la baisse de l'activité dans les trois divisions : fortement dans Vision (baisse de 33% du CAHT) et dans LineScan (-39%) à cause de l'impact de la crise sur les investissements industriels touchant d'une part les clients équipementiers et d'autres part les unités de production, un peu moins dans DigiBook (-19%) les grands chantiers de numérisation ayant été reportés et l'activité en Russie fortement ralentie à cause de la chute du Rouble.
- Amélioration du taux de marge brute (43,7% → 46,6%) en raison d'une amélioration des prix de revient et d'un meilleur mix produits qu'en 2008.
- Forte réduction des frais généraux en valeur (-687 K€ soit -37,6%) et en pourcentage du chiffre d'affaires (13,7% → 11,7% du CAHT). Cette réduction est la conséquence d'une action de réduction des coûts qui a principalement impacté les frais d'assistance aux filiales (-340K€ soit -94,7%), le recours aux consultants(-120 K€ soit -43%), les salons et la publicité (-89 K€ soit -37,2%), les frais de déplacements (-75 K€ soit -20,3%).

- Dépenses de R&D (achats externes et rémunérations internes) en baisse significative de - 517 K€, tout en maintenant les efforts nécessaires à la sortie des principaux produits. Cette baisse est principalement liée à la réduction de masse salariale interne consacrée aux travaux de R&D (-88 K€ soit -19%) et quasi arrêt des achats et sous-traitance liés à la R&D (-429 K€ soit -89%).
- Baisse de 13,5% de la masse salariale et de l'intérim. Cette baisse est due à des mesures de chômage partiel et de mise en formation du personnel. Aucun licenciement économique n'a été effectué afin de préserver les forces et les compétences de la Société. Ainsi, malgré la baisse en valeur absolue, les charges de personnel sont passées de 29,5% en 2008 à 34,7% du chiffre d'affaires en 2009, ce ratio étant cependant en nette amélioration par rapport à fin juin 2009 où il s'élevait à 45,3% du CAHT.

Il résulte de cette activité économique et des importants efforts de maîtrise des coûts, une très forte amélioration de l'EBE en valeur qui remonte à -8,5 K€ contre -436,8 K€ à fin 2008 et en ratio (-3,3% → -0,1%). Rappelons qu'à fin juin 2009, l'EBE était négatif à -615,0 K€ (-16% du CAHT). Le second semestre d'exploitation a ainsi été bénéficiaire en dégagant un EBE de 606,4 K€ (+10,2% du CAHT) et un résultat d'exploitation de +559,4 K€ (+9,4% du CAHT).

### **Impact de l'arrêt de la filiale i2S Inc.**

Le résultat financier est fortement impacté par l'arrêt de l'activité de la filiale américaine i2S Inc. initié en juillet 2009. En effet i2S Inc., filiale USA travaillant uniquement pour i2S LineScan, après deux années de pertes (-189 K\$ en 2007 et -450K\$ en 2008), a connu un démarrage très difficile en 2009 sur un marché américain fortement marqué par la crise économique et financière. Rappelons que le niveau d'entrées commandes de cette filiale avait baissé de -36,1% sur l'exercice 2008. i2S Inc. a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 346 k\$ en baisse de -65,8%. La perte de 2009 est de - 477 K\$ hors opération d'abandon de créance de la part d'i2S France.

Au cours des années 2007, 2008 et début 2009, i2S France a soutenu sa filiale par différents moyens (apports en cash et conversion de créances clients en compte-courant), l'ensemble de ces mesures étant provisionné dans les comptes 2007 (dotation provision de 141 K€), 2008 (dotation provision de 403 K€) et 2009 (dotation provision de 282 K€), soit un total de 826 K€. Par mesure de prudence, la Société avait contracté une garantie d'assurance Fasesp pour couvrir le prêt de 200 k\$ qu'elle avait consenti en 2007.

En raison de l'arrêt de la filiale, nous constatons l'abandon des créances commerciales et du compte courant pour un total de 762 K€, une reprise sur provisions de même montant étant effectuée. Il en résulte que :

- Le solde de provisions sur i2S Inc au 31/12/09 s'élève à 64 K€, qui permettra de couvrir la part non garantie par le Fasesp du prêt de 200 k\$ ;
- L'impact d'i2S Inc sur le résultat financier 2009 est une perte financière de 282 K€ correspondant à la provision de 2009.

L'abandon de créance ainsi constaté génère un profit exceptionnel de 1 010 k\$ dans les comptes d'i2S Inc.

### 3. Evolution financière

- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation a augmenté de 128 k€ (2 406 k€ → 2 535 k€), tandis que le besoin en fonds de roulement hors exploitation augmentait de 25 k€. L'augmentation du besoin en fonds de roulement global découle des augmentations d'emplois suivants :

- Augmentation avances et acomptes fournisseurs :	73 K€
- Augmentation des créances clients :	314 K€
- Augmentation des charges constatées d'avance :	18 K€
- Diminution des avances et acomptes clients :	137 K€
- Diminution des dettes fournisseurs :	271 K€
- Augmentation des dettes diverses hors exploitation :	31 K€
<b>Total augmentation des emplois :</b>	<b>844 K€</b>

et des dégagements de ressources ci-dessous :

- Diminution des stocks et encours	299 K€
- Diminution des autres créances :	175 K€
- Diminution des dettes fiscales et sociales :	89 K€
- Augmentation des produits constatés d'avance	120 K€
- Diminution des actifs divers hors exploitation :	6 K€
<b>Total augmentation des ressources :</b>	<b>690 K€</b>

- L'endettement net de la société s'est accru de 102 k€. Sur ce montant, 117 k€ proviennent d'une avance prospection Coface relative au marché américain et 142 K€ d'avances remboursables liées à des projets de R&D ; cependant que 157 K€ d'emprunts ont été remboursés. Le taux d'endettement financier à moyen terme s'établit donc à 16% des capitaux propres.
- La trésorerie globale de la société est passée de 4 672 k€ à 4 168 k€, bs éléments majeurs étant l'abandon de créance sur le compte courant consenti à la filiale i2S inc (762 K€) et les prises de participation dans NOVALASE et AMANAGER pour un total de 194 K€.

Le financement court terme a été réalisé en recourant de manière plus importante au découvert bancaire (+279 K€) et en réduisant la mobilisation du poste clients (-250 K€). Au 31/12/2009, l'augmentation de financement court terme est donc de +29 K€.

#### FINANCEMENT COURT TERME

	31-déc-09	31-déc-08	Variation
<b>Total découverts bancaires</b>	<b>551 371,70 €</b>	<b>272 171,64 €</b>	<b>279 200,06 €</b>
Tirage Factor	334 120,51 €	735 888,93 €	-401 768,42 €
Dailly Export	151 925,00 €	0,00 €	151 925,00 €
<b>Total mobilisation poste clients</b>	<b>486 045,51 €</b>	<b>735 888,93 €</b>	<b>-249 843,42 €</b>
<b>Total financement court terme</b>	<b>1 037 417,21 €</b>	<b>1 008 060,57 €</b>	<b>29 356,64 €</b>

Grâce à ces mesures de financement court et moyen terme qu'elle a su négocier avec confiance auprès de ses partenaires bancaires habituels, la Société a préservé les fonds provenant de l'introduction en Bourse à 4,7 M€. Seuls 194 k€ ont été utilisés pour financer les prises de participations dans NOVALASE et AMANAGER.

## 4. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Le montant de la dette fournisseurs hors factures non parvenues représente un montant de 1 287 495,28 € au 31 décembre 2009.

Total dettes fournisseurs au 31 décembre 2009	Echéance janvier 3010	Echéance février 2010	Echéance mars 2010	Echéance postérieure à mars 2010
1 287 495,28 €	716 692,66 €	231 530,34 €	137 897,81 €	0,00 €

## 5. Faits marquants de l'année 2009

Malgré la crise, que la Société subit de plein fouet depuis le premier semestre 2008, les ressources principales de la Société ont été sauvegardées, les investissements en marketing et R&D ont été préservés principalement dans l'activité DigiBook, et les principaux clients d'i2S (distributeurs, grands comptes et clients OEM) ont largement maintenu leur confiance à la Société.

Grâce à une politique de réduction des coûts (abaissement drastique du point mort) la société a retrouvé son équilibre économique (EBE très faiblement négatif), assaini son exposition sur le marché américain en fermant proprement sa filiale, et réalisé deux participations dans AMANAGER (Internet) et NOVALASE (optomécanique) tout en conservant relativement intactes ses disponibilités pour des croissances externes.

Dans le contexte de ralentissement économique qui a marqué l'exercice 2009, les exportateurs de biens d'équipements ont été les plus affectés : la part de l'activité Export baisse de 39,0% (à 5,1 M€), alors que la France résiste « mieux », avec un recul limité de 5,7% (à 4,6 M€).

### 5.1 Les divisions i2S Vision et LineScan

**La division Vision** spécialisée dans le développement en France de solutions innovantes de vision numérique dédiées aux acteurs du Sport, des Medias, du Biomédical ou encore de l'Aéronautique s'est vu complétée par les activités de la division LineScan et de celles rapatriées de la Filiale I2S Inc.. Elle est une référence internationale pour la qualité de ses produits mais pâtit de la chute conjoncturelle des investissements de la part des OEM et de la plupart grands comptes industriels. Le segment « sports & médias » a augmenté ses ventes sur 2009, dont certains matériels ont été utilisés par le numéro un mondial du chronométrage sportif aux Jeux Olympiques d'hiver. Le segment « distribution » a tenu malgré une faible érosion des marges, alors que le segment « OEM Industriel » a fortement chuté.

**L'activité LineScan** est désormais recentrée sur les systèmes de mesure et de contrôle dédiés aux technologies vertes telles que les membranes de batteries des produits électroniques ou les panneaux solaires dits « Thin film », pour lesquelles i2S a contracté des accords technologiques et commerciaux avec le leader mondial de chacun de ces marchés. L'activité de Linescan a représenté 4,2% de l'activité du groupe en 2009.

## 5.2 <La division i2s DigiBook

**La division DigiBook** (spécialisée dans les scanners de documents reliés et d'archives) a enregistré en 2009 une hausse de son carnet de commandes (+4,4%) compensant le fort ralentissement des pays émergents (Zone BRIC et Mexique) par les nouveaux produits et l'extension géographique de son réseau.

- Des avancées positives ont permis à DigiBook de renforcer ses positions : en matière de nouveaux produits, DigiBook a lancé **l'e-Scan**, le 1<sup>er</sup> scanner dédié au libre service pour les bibliothèques universitaires, centres administratifs, entreprises, etc., et le **PowerScan 2A0**, dédié aux très grands formats (double A0) pour les Musées (tableaux, cartes anciennes, ...) et les Bibliothèques notamment.
- I2S a également renforcé ses positions territoriales en étendant son réseau à de nouveaux partenaires, en particulier en prenant position sur le marché allemand (1<sup>er</sup> marché européen) sur lequel nous n'étions pas encore présents. i2S est désormais présent dans 80 pays au travers d'un réseau de 30 distributeurs agréés.

## 5.3 Acquisition d'AMANAGER et lancement de POLINUM

Afin d'asseoir la stratégie de pénétration des chaînes aval du marché de la valorisation du patrimoine numérique, i2S a acquis 61% du capital de la Société AMANAGER et a lancé la Plateforme Opérationnelle du Livre Numérique (POLINUM) devant conduire DigiBook à devenir un acteur industriel significatif de ces secteurs.

- **AMANAGER** : En acquérant 61% du capital d'AMANAGER, société spécialisée dans les applications en ligne de production de contenus multimédias, i2S a intégré une « brique métier » stratégique pour répondre aux enjeux de la révolution numérique du livre et du patrimoine documentaire.

AMANAGER a développé une suite de logiciels de visualisation, feuilletage, partage, diffusion (Divva Room) qui permet notamment de produire des livres interactifs avec des contenus enrichis (« fullmedia » et « widgets »). Elle complète avantageusement l'offre de scanners et de logiciels de traitement d'images de la Division DigiBook et s'intègre dans les problématiques de visualisation de livres numériques qui sont adressées par la plateforme POLINUM.

- **POLINUM** : En tant qu'initiateur et coordinateur du projet, i2S a annoncé fin 2009 le lancement de POLINUM (Plateforme Opérationnelle pour le Livre Numérique). Cette plateforme collaborative de recherche et développement a vocation, dès 2010, à explorer de nouvelles solutions pour **la numérisation et la valorisation des fonds patrimoniaux et industriels**.

POLINUM est un consortium français qui regroupe 8 partenaires privés et publics. A travers la valorisation et l'interopérabilité de contenus numérisés, POLINUM a pour ambition d'être aussi une plateforme de test de modèles économiques pour les propriétaires de fonds, afin de permettre de transformer le centre de coûts que représente la numérisation potentielle de ces fonds, en centre de profit. POLINUM s'adresse ainsi à la fois :

- aux propriétaires ou dépositaires de **contenus patrimoniaux publics** (administrations, archives, bibliothèques...);
- aux propriétaires de **contenus industriels** (documentation technique, archive juridique et industrielle...);
- et aux **éditeurs** (archives de presse, fonds éditoriaux...).

POLINUM s'appuie sur un **budget R&D de 4,1 M€** dans sa phase initiale de développement. Le projet est financé en partie par le Conseil Régional d'Aquitaine et les fonds européens FEDER. Il est par ailleurs labélisé par le pôle de compétitivité « Alpha-Routes des Lasers ».

Compte tenu de l'importance des enjeux culturels et économiques liés aux problématiques de numérisation, de diffusion et de valorisation du patrimoine, le lancement de POLINUM a suscité un vif intérêt et connu un fort retentissement médiatique en France et à l'international.

## 6. Événements marquants hors activité économique :

### Aspects sociaux

Un plan de chômage partiel mis en place à partir de mars 2009, suivi d'un plan de formation qualifiante à partir d'octobre 2009, ont permis de préserver l'essentiel des ressources humaines de l'entreprise tout en atténuant le coût global des charges de personnel. Ce plan de chômage partiel a pris fin en février 2010.

### Litige avec un ancien actionnaire

Un litige oppose la société avec un de ses anciens actionnaires, société de capital risque régionale. Cette société est sortie de la société en septembre 2006 au prix qu'elle avait elle-même arrêté. Après l'entrée de la société sur le marché Alternext d'Euronext Paris, soit plus de 12 mois plus tard, elle a contesté son prix de sortie. La demande de la partie adverse, formulée auprès du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, est de 1.932 K€. i2S, personnalité morale, n'ayant été en rien partie prenante d'une transaction ne concernant que des actionnaires privés et réfutant toutes les allégations de cet ancien actionnaire, a choisi de ne pas comptabiliser ce risque éventuel dans ses comptes. Le jugement relatif à cette affaire a été rendu le 2 avril 2010 : l'ancien actionnaire de la société a été entièrement débouté de ses demandes.

### Contrôle douanier

La Société s'est vue notifier le 25 novembre 2008 un avis de mise en recouvrement émis par l'administration des douanes d'un montant de 64 512 € hors taxes (77 153 € TTC). Ce litige porte sur une divergence d'appréciation de la tarification douanière à appliquer à des importations d'instruments de mesure et de contrôle en provenance du continent Nord américain. i2S a initié un recours contre cette décision des Douanes en saisissant la commission de conciliation et d'expertise douanière en décembre 2008. Cette position de l'administration douanière a été confirmée en janvier 2010 par la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière. La charge de 64 512 € hors taxes a donc été comptabilisée en charge exceptionnelle sur l'exercice. La Société a négocié la remise des pénalités avec l'administration des douanes et le paiement de ce redressement a été effectué le 3 février 2010.

### Fondation Empreinte

Compte tenu de la situation économique, aucun versement n'a été effectué cette année à la Fondation.

Cependant, deux éléments significatifs ont été entrepris :

- La négociation des droits de diffusion entre l'Institut de France, plusieurs bibliothèques et la Fondation Empreinte ;
- Une réflexion sur les différents enjeux de la numérisation et de la valorisation du patrimoine de l'Institut de France.

Ces éléments devraient permettre à terme à la Fondation d'être le partenaire privilégié auprès de l'Institut pour la valorisation numérique de son patrimoine qui est l'un des plus riches de France.

Des opérations de réimpression d'ouvrages déjà numérisés devraient voir le jour en 2010.

## 7. Perspectives d'avenir – Evolution prévisible

En termes d'activité, la Société ressent des signes positifs en matière d'entrées commandes dans les secteurs OEM (médical, sport, industrie) et des scanners DigiBook.

Il est cependant trop tôt pour envisager une croissance retrouvée et, dans ces conditions, la Société maintiendra toute son attention à l'évolution des charges et des frais généraux ; le mot d'ordre restant la prudence attentive.

Les principaux risques sont liés (i) à un nouveau ralentissement des investissements industriels pouvant impacter Vision (effet en « W ») (ii) à des reports des investissements et des grands programmes dans le domaine de la numérisation des livres, (iii) à de nouvelles fluctuations très aléatoires des taux de changes monétaires (Dollar US, Livre Sterling, Rouble par exemple), (iv) à des revendications du personnel en matière de rémunérations en sortie de crise, (v) à des difficultés d'approvisionnements sur certains composants (électronique en particulier) liées à un redémarrage de l'activité mondiale.

Dans le domaine de l'organisation, il est prévu le changement de notre système d'information (ERP) et l'obtention de la certification ISO 9000.

### **7.1 Evolution d'i2S DigiBook dans le livre numérique**

Nous envisageons une évolution stratégique majeure d'i2S DigiBook en 2010.

En complément naturel de la conception et des ventes internationales des scanners industriels de livres pour les bibliothèques, les grands centres d'archives et entreprises, les administrations, i2S DigiBook va se développer suivant trois axes majeurs :

- Le développement de scanners de type livre service permettant d'attaquer les marchés des services bureau et du libre service dans les bibliothèques (par exemple : e-Scan) ;
- L'entrée dans les grands programmes de numérisation en tant qu'opérateur de services et d'ingénierie ;
- Le développement de solutions de valorisation des patrimoines numériques, pour les grandes bibliothèques, les industries, les administrations et les éditeurs.

Avec le lancement de POLINUM et l'annonce du Grand Emprunt, i2S a pour ambition de se positionner comme un acteur structurant de la nouvelle filière industrielle qui est en train d'émerger autour de la valorisation du patrimoine numérique.

Ce repositionnement stratégique s'appuiera entre autres sur une politique de croissance externe (moteurs de recherche, visualisateur interactif, applications téléphonie mobile, etc ...) et sur la sortie de nouveaux produits TIC en 2010. Cette stratégie pourrait porter ses premiers fruits en 2010, en particulier en contribuant à l'accroissement des ventes de scanners et en conquête d'un ou deux grands projets en numérisation.

### **7.2 Evolution d'i2S Vision et d'i2S-LineScan**

Afin d'optimiser le rendement des ressources commerciales et industrielles d'i2S Vision, il a été décidé de créer une filiale spécialisée dans la distribution sur le territoire Français de composants (caméras, cartes électroniques, logiciels, optiques, ...), de systèmes de vision et de services associés pour les marchés industriels, scientifiques, médias et surveillance.

Les autres activités de développement, produits OEM, sports, biomédical et industriel, ainsi que les activités d'i2S-LineScan (contrôle de panneaux solaires et de films plastiques pour batteries) sont dorénavant directement pris en charge par la Technical Unit Innovation.

## 8. Evènements notables survenus entre la date de clôture du dernier exercice écoulé et la date d'établissement du présent rapport.

L'événement notable est la confirmation du redressement douanier de 64 512 € par la Commission de Conciliation et d'expertise Douanière et le résultat positif pour la société du contentieux initié par un ancien actionnaire (cf. titre 6).

## 9. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société

La société est soumise à différentes obligations :

- Norme ROHS

La Directive Européenne ROHS restreint l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques qui constituent une part importante des matériels que la Société i2S fabrique. Il s'agit donc notamment pour la société, de limiter l'utilisation du plomb, du cadmium, du mercure, du chrome hexavalent, du PBB et du PBDE. La mise en application de cette directive a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Pour se mettre en conformité avec la directive européenne, la société s'attache à « re-designer » les anciens produits, à intégrer des composants respectant les restrictions de cette directive et adapte ses méthodes de production. La mise en application de la directive ROHS a permis à la société de supprimer toutes les substances dangereuses de ses fabrications.

- Valorisation et élimination des déchets (Directive DEEE)

L'application de la Directive européenne DEEE a conduit la société à sensibiliser et informer l'ensemble de son personnel sur le recyclage des déchets.

Une des premières actions menées dans ce sens a été l'organisation du tri sélectif par l'ensemble du personnel de la société.

Grâce à l'élimination à la source de toutes les substances dangereuses et à l'utilisation de la filière de recyclage, la société a mis en place et optimisé l'élimination, le démantèlement et la valorisation de ses déchets.

## 10. COMPTES ANNUELS

### Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation de nos comptes et dans les méthodes d'évaluation.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes annuels toutes précisions et justifications.

### Résultats économiques et financiers

Au cours l'exercice clos le 31 décembre 2009, notre chiffre d'affaires hors taxe sur la valeur ajoutée s'est élevé à .....	9 775 269 €
contre, pour l'exercice précédent correspondant à une période de même durée ...	13 308 060 €

Notre chiffre d'affaires a donc diminué en cours d'exercice en valeur absolue de .....	3 532 791 €
soit de 26,55 % en valeur relative.	

Le produit de nos ventes et prestations de services ne nous a pas permis de couvrir toutes nos charges et fait apparaître un résultat d'exploitation déficitaire de .....	(74 700) €
contre, pour l'exercice précédent, un résultat déficitaire de .....	(538 475) €

soit une amélioration en valeur absolue de .....	463 775 €
et de 86,13 % en valeur relative.	

Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est déficitaire de .....	(397 391) €
contre, pour l'exercice précédent, une perte de .....	(724 510) €

soit une amélioration en valeur absolue de .....	327 119 €
et de 45,15 % en valeur relative.	

Le résultat net, compte tenu d'un crédit d'impôts et des charges et produits exceptionnels, est une perte de .....	(310 348) €
contre, pour l'exercice précédent, une perte de .....	(438 983) €

soit une amélioration en valeur absolue de .....	128 635 €
et de 29,3 % en valeur relative.	

Ces résultats s'entendent après inscription en charges, notamment :

- d'une dotation aux amortissements sur immobilisations, de .....	70 358 €
- d'une dotation aux provisions pour dépréciation de stock, pour .....	13 588 €
- d'autres charges d'exploitation, pour .....	18 979 €
- de dotations financières aux amortissements et provisions, pour .....	334 699 €
- de frais financiers pour .....	805 193 €
- de différences négatives de change, pour .....	69 246 €
- de charges exceptionnelles sur opérations de gestion, de .....	67 904 €
- de charges exceptionnelles sur opérations en capital, de .....	2 049 €
- de dotations exceptionnelles aux provisions pour risques et charges, de .....	6 447 €

Et après inscription en produits :

- de subventions d'exploitation, pour .....	206 950 €
- de reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, pour .....	115 476 €
- de produits financiers de participations, pour .....	37 983 €
- de produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement, pour .....	43 847 €
- de reprises sur provisions et transferts de charges financières, pour .....	767 464 €
- de différences positives de change, pour .....	36 906 €
- de produits exceptionnels sur opérations en capital, pour .....	5 007 €
- d'un crédit d'impôts, de .....	158 436 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous précisons que la société a supporté des charges non déductibles des bénéfices pour un montant de 7 056 €.

Compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ces charges ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

#### Proposition d'affectation du résultat

En ce qui concerne la perte nette comptable de l'exercice écoulé, soit (310 348) €, nous vous proposons de l'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

#### Rappel des dividendes distribués

Nous vous précisons que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents s'élèvent, en montant brut, à :

	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008
Montant total des dividendes distribués:	240.000 €	0 €	0 €
Dividende payé par action	0,14836 € (montant arrondi)	0 €	0 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement (personnes physiques)	Catégorie VD : 198.930,66 € Catégorie O : 41.069,32 € Abattement de 40 %	0 €	0 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement (personnes morales)	0 €	0 €	0 €

#### Résultat de la société au cours des 5 derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

## 11. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### Activité des filiales ou participations

Pendant le même exercice, le résultat de l'activité de nos filiales et participations s'exprime par les chiffres ci-après :

#### AIG

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 33% 25%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	31/12/09	31/12/2008
	12 mois (non audité)	12 mois
Capital social	27 900 €	37 200 €
Chiffre d'affaires	523 406 €	1 282 162 €
Résultat courant après impôts	(1 041 €)	14 698 €

#### Amanager

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 61% Acquisition en

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos novembre 2009

Date de clôture	31/12/09	31/12/2008
	12 mois (non audités)	12 mois
Capital social	1 000 €	1 000 €
Chiffre d'affaires	62 634 €	105 678 €
Résultat courant après impôts	(110 073 €)	(10 819 €)

#### Arkhenum

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 18%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	31/12/09	31/12/2008
	12 mois	12 mois
Capital social	91 171 €	32 000 €
Chiffre d'affaires	2 262 367 €	1 876 825 €
Résultat courant après impôts	284 966 €	160 692 €

#### Assy

Société de droit suisse

Pourcentage de capital détenu par i2S : 33%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	30/06/2009	30/06/2008
	12 mois	12 mois
Capital social	CHF 150 000	CHF 150 000
Chiffre d'affaires	CHF 1 434 991	CHF 1 817 407
Résultat courant après impôts	CHF 914	CHF 148 329

**i2S Inc**

Société de droit américain

Pourcentage de capital détenu par i2S : 100%

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos

Date de clôture	31/12/2009	31/12/2008
	12 mois comptes non audités	12 mois
Capital social	\$ 1 000	\$ 1 000
Chiffre d'affaires	\$ 445 569	\$ 1 009 156
Résultat courant après impôts	\$ 431 869	(\$ 449 565)

Le 29 juin 2009, le Conseil de surveillance d'i2S a décidé l'arrêt d'activité de la filiale i2S Inc. La totalité du personnel de la société a été licenciée au mois d'août 2009.

Avant abandon de créances consenti par i2S Corp à hauteur de 1 010 443 \$, la perte d'i2S Inc s'élevait à -477 235 \$

**Novalase**

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 49% Acquisition en

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos juillet 2009

Date de clôture	31/12/2009	31/12/2008
	6 mois comptes non audités	12 mois
Capital social	121 764 €	1 000 €
Chiffre d'affaires	268 258 €	484 244 €
Résultat courant après impôts	(44 695 €)	(136 080 €)

**Divva**

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 100% Acquisition en

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos décembre 2009

Date de clôture	sans activité
Capital social	1 000 €

**i2S Vision**

Société de droit français

Pourcentage de capital détenu par i2S : 100% Création en

Principaux résultats au titre du dernier exercice clos décembre 2009

Date de clôture	sans activité
Capital social	5 000 €

Vous trouverez dans l'annexe comptable des informations complémentaires concernant les filiales et participations.

Prise de participation et prise de contrôle

La société a pris les participations suivantes au cours de l'exercice :

- AMANAGER : 61% du capital
- DIVVA : 100% du capital
- NOVALASE : 49% du capital

Par ailleurs, par suite d'une réduction de capital de la Société AIG, la participation d'i2S dans le capital de cette société s'est accrue mécaniquement passant de 25 % à 33 % du capital de ladite société.

## 12. CAPITAL SOCIAL

### Variation du capital social au titre de l'exercice écoulé

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 septembre 2007 a autorisé le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société et de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait au moins 10% du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées.

Le Directoire a décidé le 31 octobre 2007 de l'attribution gratuite d'un maximum de 9 900 actions gratuites aux salariés, dans les conditions suivantes :

- Salariés ayant au moins 5 ans d'ancienneté au 30 octobre 2007 : attribution de 100 actions ;
- Salariés ayant entre 5 et 15 ans d'ancienneté au 30 octobre 2007 : attribution de 200 actions ;
- Salariés ayant plus de 15 ans d'ancienneté au 30 octobre 2007 : attribution de 300 actions.

Conformément à la Loi et à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 septembre 2007, les actions ne seront attribuées définitivement aux bénéficiaires ci-dessus qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, soit à compter du 31 octobre 2009.

Par délibération du 31 octobre 2009, le Directoire réalisait cette attribution gratuite d'actions qui aboutissait à l'attribution de 8 900 actions et décidait de la réalisation immédiate d'une augmentation de capital pour un montant de 6 614,87 € prélevé sur le poste « réserves statutaires ou contractuelles ».

Le capital a ainsi été porté à la somme de 1 340 606,23 €.

### Informations relatives à la détention du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons que :

- détiennent plus du quart du capital social et plus du tiers des droits de vote :
  - Alain RICROS
  - Jean-Louis BLOUIN
- détient plus du dixième du capital social et plus du vingtième des droits de vote de la société :
  - Jean-Pierre GERAULT

Nous vous précisons que ces seuils sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

### Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

En vertu des dispositions des articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous informons que les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance n'ont cédé ou acquis aucune action au cours de l'exercice 2009.

### Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2009.

A cette date, il n'y a aucune action détenue par le personnel selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce, qui vise les titres objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

Nous vous précisons qu'il résulte de l'article L 225-129-6 2<sup>ème</sup> alinéa du code de commerce, que tous les trois ans une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale en application de l'article L. 225-102 du code de commerce, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 représentent moins de 3% du capital.

Constatant, au vu du présent rapport que les actions détenues par le personnel de la société, telles que ces actions sont visées par l'article L 225-102 du même code, représentent moins de 3 % du capital de la société, nous vous proposons de statuer en application de l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du code de commerce sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital d'un montant maximum de 40.219,14 €, effectuée dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 et suivants du code du travail.

Si vous adoptez cette résolution, vous devrez déléguer au Directoire les pouvoirs nécessaires pour procéder à cette augmentation du capital social.

Cette délégation serait valable 6 mois à compter de votre décision.

Nous vous précisons que votre Directoire vous présente ce projet d'augmentation de capital pour se conformer aux dispositions légales mais que lui-même le désapprouve car il n'est pas adapté à la société.

Il invite donc l'Assemblée à se prononcer pour le rejet du projet de résolution tendant à réaliser cette augmentation de capital.

### Rachat par la société de ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'absence d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

### Ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital ou des options de souscription ou d'achat d'actions

Néant

### Délégations de l'Assemblée Générale au Directoire en matière d'augmentation du capital social

Au présent rapport est annexé un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Directoire aux fins d'augmentation du capital social immédiatement ou à terme.

### 13. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

#### Examen des mandats

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance ou de membre du Directoire n'arrive à expiration.

#### Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al 3 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société pour chacun des mandataires sociaux de la société, au cours de l'exercice écoulé.

NOM, Prénom, Domicile	Sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance ou des fonctions salariées au sein de la société, des sociétés du groupe ou des sociétés tierces françaises ou étrangères
<p><u>Président du Conseil de Surveillance</u></p> <p>Alain RICROS</p>	<p><u>Administrateur</u></p> <p>VALHOIS 403 114 549 RCS BORDEAUX</p> <p>PRICE INDUCTION 325 131 167 RCS BAYONNE</p> <p><u>« Chairman of the Board »</u></p> <p>i2S Inc Connecticut (USA)</p> <p><u>Président</u></p> <p>AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT 417 782 257 RCS BORDEAUX</p> <p><u>Administrateur Unique (depuis le 16/06/2008)</u></p> <p>GIE AQUITAINE CAPITAL GESTION 483 402 269 RCS BORDEAUX</p>
<p><u>Vice-Président du Conseil de Surveillance</u></p> <p>André DUCASSE</p>	<p><u>Président</u></p> <p>Association ALPhA. 33000 BORDEAUX</p>

<p><u>Membre du Conseil de Surveillance</u></p> <p>Alain MAINGUY</p>	<p><u>Directeur</u></p> <p>CPA GRAND SUD-OUEST</p>
<p><u>Membre du Directoire et Directeur Général</u></p> <p>Monsieur Jean-Louis BLOUIN</p>	<p><u>Administrateur (sans signature)</u></p> <p>ASSY Société Anonyme de droit Suisse dont le siège social est situé à SAINT AUBIN</p> <p><u>Président</u></p> <p>AQUITAINE INTER GROUPE « AIG » 480 653 476 RCS BORDEAUX</p> <p>Association ALPHANOV – 33400 TALENCE</p>
<p><u>Président du Directoire</u></p> <p>Monsieur Jean-Pierre GERAULT</p>	<p><u>Président</u></p> <p><u>Administrateur</u></p> <p>MGI Digital Graphique 161, avenue de Verdun 94200 IVRY SUR SEINE</p>

Fixation du montant global des jetons de présence à verser

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant global des jetons de présence qui pourraient être versés aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice en cours afin de les dédommager de leurs déplacements et de leur temps de présence aux réunions du Conseil de Surveillance.

## 14. COMITE STRATEGIQUE

Nous vous signalons que les mandats des membres du Comité Stratégique de la société arrivent à expiration.

Nous vous proposons en conséquence de bien vouloir renouveler les fonctions de Messieurs Claude HAZARD, Alain MAINGUY et André DUCASSE pour une durée de un an, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## 15. COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Examen des mandats

Nous vous précisons que les mandats des commissaires aux comptes n'arrivent pas à expiration.

### Honoraires

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes a fait l'objet d'une diffusion par la voie d'un communiqué conformément aux dispositions de l'article L. 820-3 du Code de Commerce et de l'article 222-8 du Règlement Général de l'AMF.

## 16. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Conventions courantes

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-39 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé : le Commissaire aux Comptes en a été informé.

### Conventions règlementées

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

### Rapport sur les comptes annuels

Ce rapport est également tenu à votre disposition.

\*

Nous allons maintenant vous présenter le rapport spécial que nous avons établi sur l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux ainsi que celui relatif aux opérations d'achat d'actions.

Puis, nous laisserons la parole au Président du Conseil de Surveillance pour la lecture du rapport du Conseil.

Vous seront ensuite présentés l'ensemble des rapports établis par le commissaire aux comptes.

Enfin, nous passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Directoire

## Annexe 1

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	31/12/2008	31/12/2009
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	500 000	1 000 000	1 326 558	1 333 991	1 340 606
Nombre d'actions ordinaires	80 883	1 617 660	1 784 824	1 784 824	1 803 724
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription			76 470	66 470	66 470
<b>Opérations et résultat</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	9 934 735	12 284 924	14 658 527	13 308 059	9 775 269
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	410 160	1 042 102	947 037	(402 836)	(847 874)
Impôt sur les bénéfices	53 163	236 990	96 180	(359 833)	(158 436)
Participation des salariés			70 000		
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	119 596	686 514	603 777	(438 982)	(310 348)
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dotation aux amortissements et provisions	4,00	0,50	0,43	(0,03)	(0,39)
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1,00	0,42	0,34	(0,24)	(0,17)
Dividende distribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	49	47	54	60	60
Montant de la masse salariale	1 867 191	1 815 940	2 221 152	2 534 759	2 297 617
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc, œuvres sociales)	813 132	897 203	1 138 839	1 294 749	1 127 903

Annexe 2

Délégations de l'Assemblée Générale au Directoire  
en matière d'augmentation du capital social

TABLEAU SUR LES DELEGATIONS DE COMPETENCE OU DE POUVOIRS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
AU DIRECTOIRE

Exercice clos le 31 décembre 2009

Délégations données par l'Assemblée Générale Extraordinaire				Délégations utilisées par le Directoire		
DATE AGE	TYPE DE DELEGATION	MONTANT	DUREE	DATE	MONTANT	SOLDE
18/09/2007	Augmentation du capital social (délégation de compétence)	268.757 €	26 mois	24/10/2007	268.757 €	0 €
18/09/2007	Augmentation du capital social (délégation de compétence)	15% de 268.757 €	26 mois	24/10/2007	40.313,40 €	0 €
18/09/2007	Options de souscription ou d'achat d'actions (délégation de pouvoirs)	5 % du capital social au jour de la décision du Directoire et sous déduction des actions susceptibles d'être émises sur exercice des actions qui pourraient être attribuées gratuitement	38 mois			

Délégations données par l'Assemblée Générale Extraordinaire				Délégations utilisées par le Directoire		
DATE AGE	TYPE DE DELEGATION	MONTANT	DUREE	DATE	MONTANT	SOLDE
18/09/2007	Attribution gratuite d'actions (délégation de pouvoirs)	5 % du capital social au jour de la décision du Directoire et sous déduction des options de souscription ou d'achat d'actions pouvant être attribuées	38 mois	31/10/2007	9.900 actions, soit 0,56 % du capital social au 31/10/2007	4,44 % sous déduction des options de souscription ou d'achat d'actions pouvant être attribuées
				31/10/2009	8.900 actions attribuées définitivement, soit 0,51% du capital social au 31/10/2007	4,49 % sous déduction des options de souscription ou d'achat d'actions pouvant être attribuées